

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 07 mai 2015

Présidence : Pere Moles Palleja

Étaient présents : Hajo Altenberg, Denise Chircop, Samantha Chaitkin, Dominique Delehayé, Brian Gray, Olivier Juvyns, Aleksander Kedra, Njeri Kimani, Andrej Kobe, Gilbert Luciani, Roberto Marigo, Kathryn Mathé, Lone Mikkelsen, Stefan Obermaier, Francesca Scassellati, Ivo Schmidt.

Étaient excusés : Luis Balaguer, Hanne Bundgaard, Luigi Cova, Istvan Dobo, Arnaud Frémiot, Richard Frizon, Véronique Lesoile, Eric Leurquin, François Rossignol, Fairouz Rotenberg, Tania Vega.

1. Adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point en « Divers » : demande d'information relative au projet de self-service à la cantine.

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte-rendu du CA du 24 mars 2015

Le compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 24 mars 2015 est approuvé.

3. Classes de neige 2016

Stefan Obermaier a rencontré M. Boithias au sujet des classes de neige. Pour le séjour 2016 une condition incontournable est imposée par le centre de Leysin à la direction notre l'école : que le séjour soit étendu à 10 jours. Ce qui implique une augmentation de prix. Celui-ci pourrait être porté à 920 euros maximum, mais n'est pas fixé pour l'instant.

Stefan Obermaier a effectué une enquête rapide en P3, section allemande. Seize parents sont « pour » (« we'll swallow the bill ») et 3 sont « contre » (« trop cher »). La plupart des enfants seraient pour le voyage.

Dans la section italienne, 2/3 des parents sont favorables mais trouvent le voyage cher. Quelques-uns sont contre, avec des réactions furieuses.

Aleksander Kedra annonce que, pour la section polonaise, 2/3 des parents ne veulent pas payer un tel prix.

Pere Moles Palleja dit que les parents de la section espagnole acceptent ce prix.

Les parents avaient demandé l'étude d'alternatives au centre de Leysin. M. Boithias est resté relativement vague à ce sujet. Stefan Obermaier a rappelé à l'école que les parents refusent une augmentation continue du prix des séjours et qu'ils souhaitent vivement que d'autres lieux de séjour soient recherchés et étudiés. Deux sondages effectués depuis trois ans montrent que les parents demandent une diminution importante du prix. Ivo Schmidt rappelle que ces questions font débat depuis près de 30 ans et qu'il serait bon de trouver une solution limitant la croissance du prix d'année en année.

Aleksander Kedra, Samantha Chaitkin et Dominique Delehayé questionnent le choix d'organiser les classes de neige en un seul groupe, alors que d'autres classes transplantées se font en plusieurs groupes. Former des groupes plus petits pourrait a priori permettre de faire jouer la concurrence pour obtenir des conditions de prix plus satisfaisantes pour les parents.

Aleksander Kedra demande pourquoi tout le monde va au même endroit, alors que le voyage au Royaume-Uni se fait en plusieurs groupes à des endroits différents.

Dominique Delehayé suggère d'envoyer les élèves en 2 ou 3 groupes à des dates différentes pour élargir l'éventail de lieux pouvant être utilisés. Ce qui permettrait aussi aux enfants qui ne participeraient pas de pouvoir suivre les cours dans des classes de leur niveau, au lieu de se retrouver en P3 ou P5 pendant la durée du séjour.

Kathryn Mathé rajoute que des écoles belges se rendent également en Autriche notamment parce que l'allemand constitue la troisième langue officielle de la Belgique.

Brian Gray, qui a étudié diverses possibilités, rappelle qu'il n'y a pas vraiment de solution satisfaisante pour l'instant. En effet :

- Les centres fréquentés par les écoles belges ne peuvent nous accueillir car ces mêmes écoles réservent d'une année sur l'autre et sont donc prioritaires.
- La station de Valmeinier avait été envisagée (l'école de Woluwé s'y rend) mais notre école n'a pu obtenir de réservation.
- Il existe peu de centres capables d'accueillir autant d'élèves et d'accompagnants en même temps.
- Une contrainte importante réside dans le moyen de transport : les parents souhaitent majoritairement l'usage du train, ce qui limite les destinations et augmente le prix.
- Le prix semble peu voire non négociable en raison de la spécificité de notre demande.
- La séparation des élèves en groupes plus restreints (proposition de parents), répartis en plusieurs lieux de séjour, ne semble pas apporter de solution satisfaisante actuellement. En effet, nombre de ces centres ne sont pas accessibles en train et les prix proposés ne marquent pas une différence significative par rapport aux prix de centres proposant des capacités d'accueil supérieures.

Les membres du CA proposent, si l'école acquiesce, la publication d'une information sur le site internet de l'APEEE afin d'informer l'ensemble des parents de la complexité de l'organisation de ces classes de neige, des contraintes et des raisons qui expliquent le maintien de nos séjours à Leysin pour l'instant.

Serait-il possible de déplacer ces classes de neige en secondaire ? Cela semble compliqué. En effet, en primaire, les enfants partent avec leur professeur, qui est l'enseignant d'une seule classe. En secondaire, les enseignants interviennent dans plusieurs classes. La direction de l'école secondaire refuse d'ajouter d'autres voyages en secondaire, en raison de l'organisation complexe du remplacement des professeurs absents.

La question posée aujourd'hui au CA de l'APEEE : pouvons-nous accepter les conditions imposées par Leysin pour 2016 ou choisissons-nous de renoncer aux classes de neige pour l'an prochain ?

Le CA de l'APEEE accepte le séjour aux conditions présentées (séjour 2016 sur 10 jours) mais exprime son mécontentement et insiste sur la nécessité de poursuivre la recherche d'alternatives pour les prochaines années. Il demande aussi à l'école de communiquer directement avec les parents concernés, quitte à les questionner sur leur volonté ou non d'accepter la classe de neige pour leur enfant.

4. Suivi de la Fête de l'école 2015

Gilbert Luciani pose la question de la rémunération du personnel de cuisine et de ménage qui a accepté d'aider l'école et les parents le jour de la fête de l'école (samedi 26 avril).

Le personnel a exprimé son incompréhension et sa déception quant à cette rémunération, apparemment inférieure à celle des années précédentes et, pour la cuisine, ne prenant pas en compte la durée réelle de présence ce jour-là.

Les coordinateurs de la fête n'étant pas présents lors de ce CA, la question est reportée à la prochaine réunion. Les membres du CA donnent toutefois leur accord de principe pour accorder une compensation au personnel concerné, tout en respectant strictement la législation en vigueur.

Cette fête a été un véritable succès, malgré une météo quelque peu capricieuse. Gilbert Luciani et Pere Moles Palleja remercient tous les participants.

Les parents souhaitent toutefois que l'école s'engage davantage.

Eric Leurquin a été contacté par des enseignants au sujet des **problèmes de drogue et d'alcool** au sein et aux alentours de l'école. Une réunion informelle a été organisée entre Eric Leurquin, Stefan Obermaier, Kriszta Szabo, Pere Moles Palleja et Denise Chircop.

Un certain nombre de propositions ont été présentées à M. Studer, notamment pour toucher les élèves par section dans leur langue maternelle. Une partie du budget de la fête de l'école pourrait être consacrée à lutter contre les addictions. Il serait bon d'engager les parents et les enseignants, en plus des professionnels afin de toucher nos adolescents.

Pourrions-nous définir une politique de lutte contre la drogue et l'alcool à l'intérieur de l'école (prévention, surveillance) et à l'extérieur de l'école (dans les environs) ? Quid de l'intervention de la police ? Quelle intervention est autorisée légalement ? Ces questions restent ouvertes.

5. Suivi des dernières réunions

a) Conseil d'éducation secondaire (CE), du 21 avril 2015

Denise Chircop présente les sujets abordés lors de ce CE :

- Les **voyages scolaires** en secondaire : ils entraînent de nombreux soucis de remplacement des enseignants partants.
- La **liste des livres scolaires** sera diffusée le 12 juin, avec l'ISBN uniquement, malgré la demande des parents d'avoir également connaissance du titre des manuels. L'école avance l'argument du risque d'erreur dans les achats des parents si ceux-ci ne se basent que sur le titre. Les parents expriment leur incompréhension. L'ISBN seul est très souvent problématique dans les « petites » sections linguistiques.

Il semblerait que la décision de n'indiquer que l'ISBN soit aussi due à une question de temps. Un groupe de parents pourrait aider l'école à établir des listes combinant ISBN et titre exact, pour chaque manuel.

- Mme Rudalska, professeur de gymnastique, regrette le non-respect de la **tenue adéquate des élèves en gym**. Les Tee-shirts de l'école sont obligatoires et donc portés, mais les élèves arrivent de plus en plus souvent en cours de gym sans être équipés comme il faut pour une séance de sport. Mme Rudalska proposerait de pouvoir acheter

une tenue adéquate via internet, à une société qui s'engagerait en même temps à soutenir Eurosport en offrant l'équipement nécessaire à ses participants.

L'école ne peut pas publier ce type de proposition sur son site internet. L'APEEE serait-elle prête à le faire sur son site à elle ? Il ne s'agit pas de favoriser une entreprise en particulier mais de faciliter ce type d'achat pour les parents et d'obtenir en même temps des subventions pour Eurosport. Il n'y aurait évidemment aucune obligation de recourir à ce fournisseur le cas échéant.

- **Enquête post-bac** : un questionnaire a été envoyé aux parents des élèves qui ont passé leur bac afin de savoir ce qu'ils sont devenus. Il n'est pas aisé d'obtenir des réponses, celles qui sont parvenues à l'école étant toutefois encourageantes en termes d'accès à l'université. Le résultat de l'enquête devrait être porté à la connaissance des parents.
- Le **calendrier scolaire 2015-2016** a été approuvé : les vacances de la Toussaint coïncident avec une semaine parlementaire à Strasbourg et sont en décalage avec les vacances belges, la traditionnelle semaine de mai ne sera plus. Pourrait-il s'agir d'un précédent ? Peut-être pas. De nombreux parents ont exprimé leur incompréhension.
- **Latin en S3** : l'école a finalement accepté que les élèves actuellement en S2 qui veulent abandonner le latin en S3 pourront le faire, en raison de la confusion existante cette année. Par contre, les élèves actuellement en S1 seront tenus de suivre les cours de latin en S2 et S3 et ne pourront l'abandonner qu'à la fin du cycle de 2 ans, en S4.
- **Religion** : les élèves actuellement en S2 continueront à suivre ces cours de religion en L2.
- **Cafétéria** : aucune rénovation n'est envisagée pour l'instant en raison des utilisations multiples (cafétéria S1-S3, garderie, etc.).
- **Salle d'étude** : les parents présents au CE demandent davantage de locaux pour les heures d'études des élèves. Les élèves rétorquent qu'ils peuvent se rendre à la bibliothèque pour étudier mais émettent le souhait d'avoir un lieu pour se détendre, discuter, etc. M. Studer leur propose de les rencontrer pour en discuter.
- **My School** : le système a été mis en place et est en phase de démarrage. Il s'agit d'une nouvelle voie de communication de l'école vers les parents.
- M. Studer a demandé que les élèves en S4 ne soient plus autorisés à sortir durant la pause déjeuner. Les membres du CA de l'APEEE ont été invités à consulter les parents. La question principale est 'pourquoi' ? Les avis sont globalement partagés. Aucune section ne s'est clairement prononcée « pour », par contre certaines sections sont clairement opposées à cette interdiction.

Le sondage met en évidence le besoin de trouver une alternative à la cantine d'une part, et de limiter la vente d'alcool aux mineurs dans les commerces de proximité d'autre part, la législation en vigueur ne semblant pas être respectée.

Pourquoi l'école ne consulte-t-elle pas directement les parents sur ce type de question qui semble importante, mais se repose sur l'organisation des parents ? Un message clair devrait être envoyé aux parents au sujet de toute décision importante prise ou envisagée par l'école.

b) Groupe de suivi des Ecoles européennes de Bruxelles, du 27 avril 2015

Pere Moles Palleja fait le point sur la réunion du 27 avril :

La population des écoles européennes de Bruxelles connaît une progression annuelle moyenne de 4,4 %.

Monsieur Kivinen a présenté la situation par section linguistique et a proposé ce qui suit, sans qu'aucune décision n'ait été prise à ce jour :

1. Création d'une nouvelle école européenne au 1^{er} septembre 2016, sur le site de Berkendael (proposition à court terme) :
 - Classes maternelles, primaires et les 3 premiers niveaux de secondaire
 - Une classe germanophone, une classe anglophone et deux classes francophones en maternelle, P1 et P2
 - Eventuellement une section grecque et une section espagnole, avec suppression des classes doubles à Bruxelles III
 - Une section lituanienne
 - Une section slovaque, soit à Berkendael, soit à Bruxelles III.

2. Propositions à moyen terme, à étudier :
 - Quels élèves pour la future école de Bruxelles V, en septembre 2019 ou 2020 ?
 - Comment répartir plus équitablement les élèves francophones ?
 - Quel impact aura la création des sections anciennement SWALS sur la section anglophone ?
 - Va-t-on fusionner les sections néerlandophones de Bruxelles II avec Bruxelles III et IV ?
 - Regrouper les élèves de certaines sections linguistiques sur un même site, de S4 à S7
 - Suivi du développement de la section polonaise et des autres sections en croissance
 - Modification des espaces (en termes de locaux) dédiés à chaque cycle (maternelle, primaire et secondaire)
 - Développer l'idée d'un « super-lycée » : les écoles de Bruxelles I et Bruxelles IV garderaient des classes de la maternelle jusqu'au bac, mais les élèves de S4 à S7 de Bruxelles II et Bruxelles III seraient réorientés soit vers Uccle, soit vers Laeken (« super-lycées ») à partir de la 4^{ème} secondaire.

3. Autres propositions
 - Création de nouvelles sections linguistiques par cycle, et non seulement en fonction de l'arrivée d'élèves de telle ou telle langue maternelle
 - Autorisation des transferts d'élèves ou de sections afin d'avoir une population scolaire de tous niveaux dès le départ dans la nouvelle école, et non progressivement (comme à Laeken actuellement).

Aucune de ces propositions n'a abouti à une décision concrète pour l'instant.

Kathryn Mathe ajoute que la section anglophone de Bruxelles I envisage de quitter l'école européenne de Bruxelles I pour rejoindre l'une des autres écoles européennes de Bruxelles.

6. Divers

Self-service

Une convention doit être signée entre l'école, la Régie des bâtiments et l'APEEE Services.

L'APEEE Services a présenté la convention. La Régie des bâtiments l'a présentée à son service juridique. Mme Ruiz veut présenter cette convention à son CA.

L'APEEE Services a fixé une date butoir afin d'avancer : la convention doit être signée le 26 mai 2015 au plus tard, sinon le self-service devra être reporté à 2016. L'APEEE Services ne veut pas démarrer les travaux sans engagement ferme de l'école.

Pour le moment, la Régie des bâtiments a marqué son accord, et Mme Ruiz-Esturla va demander l'accord de son CA avant de signer la convention.

Le CA a donné mandat à Pere Moles Palleja de contacter Mme Ruiz-Esturla afin de lui demander que la procédure écrite d'autorisation soit lancée le plus rapidement possible.

Rapporteur :
Esther Proficz